



Formation	
Ventilation Mécanique Basse Pression MVN	
<i>Mise en œuvre - Technicien entreprise</i>	
Réf : F-VMBP-M2 (indice D)	Durée : 1 jour

Secteurs concernés :

Professionnels du bâtiment, entreprises génie climatique, électriciens, fumistes, plombiers/chauffagistes.

Pré-requis :

- Avoir une expérience dans le bâtiment.
- Souhaiter mieux connaître la ventilation mécanique basse pression et maîtriser sa mise en œuvre.

Objectifs :

- Connaître les différentes techniques de la Ventilation Mécanique Basse Pression pour la réhabilitation des bâtiments collectifs.
- Comprendre l'avantage du fonctionnement basse pression pour les bâtiments existants par rapport à d'autres procédés connus.
- Acquérir les règles de mises en œuvre nécessaires pour obtenir des résultats de fonctionnement optimum.

Contenu :

- Principes de fonctionnements et différents domaines d'applications.
- Principales exigences réglementaires.
- Caractéristiques des différents composants mis en œuvre.
- Techniques de mise en œuvre.
- Réception des installations.
- Mise en service et réglages.

Supports pédagogiques :

- Présentation des procédés MVN sur supports multimédias.
- Présentation des systèmes en fonctionnement sur plate forme pédagogique (maquette en fonctionnement).
- Fiches techniques correspondantes au descriptif des différents ATEC.
- Présentation Th'Air.
- Tableaux de mise en œuvre des systèmes Seren'Air et Aven'Air autoréglable et hygroréglable.
- Manuel d'instructions techniques (notices techniques de mise en œuvre pour installateurs).
- Appareils de mesure à utiliser.

Évaluation :

- QCM

Responsable du stage :

Professionnel du bâtiment depuis plus de 20 ans, pratique et acteur de la réglementation et des techniques de la ventilation mécanique basse pression.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et pratiques.
- Retours d'expérience.
- Méthode participative et active.
- Mise en situation.
- Mutualisation et échange de pratiques entre les participants.
- Alternance de présentations théoriques et d'applications pratiques.
- Mise en situation sur cas concrets.
- Support de cours remis à chaque participant.
- Délivrance d'une attestation de formation et d'une habilitation nominative.

Délai d'accès :

- 72 h jours ouvrés après la demande de formation ;

Accessibilité :

- Personne en situation d'handicap, contactez le référent à l'adresse suivante : mvn@mvnfrance.com.

Services administratif et financier

84 rue Sadi Carnot, 92 170 Vanves - tél : 01 58 88 06 77 - Fax : 01 46 44 33 80 - Mèl. : mvnparis@mvnfrance.com

Service commercial - Site de production - Siège social

Cré@Vallée Sud, rue de Phoebus, 24660 Notre Dame de Sanilhac - tél : 05 53 53 00 79 - Fax : 05 53 09 34 86 - Mèl. : mvn@mvnfrance.com

www.mvnfrance.com

SARL au capital de 200 000 € - RCS PÉRIGUEUX 447 522 384 - N° TVA intracommunautaire : FR58447522384 - APE 2825Z